



## FICHE DE POSTE : Chef de projet AICHA

### I. LE PROJET :

Démarré depuis 2012 pour sa première phase (2012-2014), le projet AICHA vient de boucler sa phase II (2016-2019). Un financement est obtenu pour une troisième phase pour la période 2021-2023. L'objectif visé à travers ce projet est d'améliorer les conditions de vie des habitants des collectivités territoriales les moins desservies en services d'eau potable et d'assainissement, par la mise en œuvre de solutions durables d'accès à ces services.

En 2012, le Conseil Régional de Saint-Louis s'était fixé comme priorité la réalisation d'un programme visant d'une part à améliorer durablement l'accès à l'eau potable de 22 960 habitants ruraux (faisant ainsi accroître le taux d'accès de 5%), et d'autre part à mettre à niveau 45 établissements publics en les raccordant à l'eau potable et en les équipant de latrines. De cette volonté le programme AICHA a été mis en place. En 2014, suite à la réforme des collectivités territoriales, les régions ont été supprimées. Par conséquent, Le programme est porté aujourd'hui par un comité de pilotage regroupant les collectivités territoriales bénéficiaires et présidé par le président de conseil d'administration de l'ARD qui assure la maîtrise d'ouvrage délégué avec le Gret. Une unité de gestion composée de l'ARD, du Gret, du service régional de l'assainissement, de la Direction régionale de l'hydraulique, de l'ONG le PARTENARIAT qui assure le raccordement des écoles et des structures sanitaires dans les village d'intervention d'AICHA à travers son Programme d'Adduction d'Eau potable en Milieu Scolaire (PAEMS).

Dans ses deux premières phases, l'accent a été mis sur l'eau potable et l'assainissement. Dans la phase III, la GIRE est prise en compte pour une exploitation efficiente et une gestion efficace de la ressource en eau. Le programme est constitué des trois composantes

A travers ses trois composantes notamment :

1. La Gouvernance du service d'eau
2. Les Investissements
3. Le Renforcement de capacité

9



## II. MISSIONS DU CHEF DE PROJET :

- Cordonner les activités de l'ARD relatives au programme et en rapport avec son point focal
- Appuyer l'Unité de Gestion du projet dans toutes ses activités
- Elaborer les TDR des activités du projet
- Elaborer les rapports d'activités technique et financier portées par l'ARD dans le cadre du projet en relation avec le coordonnateur du projet (Gret) et le point focal (ARD)
- Préparer les missions de terrain
- Appuyer l'UGP dans l'exécution des orientations définies par le cadre de concertation
- Pour la gouvernance des services d'eau et d'assainissement
- Elaborer les supports et outils de communication
- Porter la stratégie déclinée par l'ARD dans sa mission d'accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leur politique d'amélioration des services d'eau et d'assainissement (élaboration d'outils de planification, recherche de financement, exécution et suivi des projets)

## III. PROFIL ET COMPETENCES REQUISES :

- **Niveau d'étude** : Bac + 4 au moins
- **Formation** : hydraulique et assainissement, management et gestion de projet, sociologie et/ou autres formations équivalentes
- **Compétences et expériences** :
  - Conception de projet
  - Suivi et évaluation de projet
  - Animation et formation
  - Recherche de partenaires et négociation pour le financement de projets
  - Bonne maîtrise du pack office et logiciels de traitement de données statistiques (souhaité)
  - Expériences dans le domaine de la Gestion Intégrée des ressources en Eau (GIRE)

## IV. CONDITIONS DE TRAVAIL ET CONTRAT

- **Durée du contrat** : un an renouvelable avec une durée d'essai de 3 mois
- **Lieu de travail** : ARD Saint-Louis
- **Zone d'intervention du projet** : Région de Saint-Louis

## V. DOSSIERS A FOURNIR

- Lettre de motivation
- CV
- Copie des diplômes

## VI. LIEU DE DEPÔT ET DATE LIMITE

Les dossiers sont déposés en ligne à l'adresse suivante : [ard-sl@ardsaintlouis.org](mailto:ard-sl@ardsaintlouis.org)  
**Date limite de dépôt : Lundi 25 janvier 2021 à 17 h 00 mn**

**NB : Seuls les candidats présélectionnés recevront une notification**

Le Directeur de l'ARD  
  
Ousmane SOW

